

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Décision n° 10.00.610.003.1 du 18 février 2010

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,

Vu le décret n° 91-330 du 27 mars 1991 modifié relatif aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique, ensemble l'arrêté du 22 juin 1992 modifié relatif aux procédures d'attestation de la conformité des instruments de pesage à fonctionnement non automatique,

Décide :

Article 1^{er}

La désignation des directions régionales énumérées en annexe, pour la vérification CE des instruments de pesage à fonctionnement non automatique, définie à l'article 4 du décret du 27 mars 1991 susvisé, cesse d'avoir effet.

Article 2

Le directeur général de la compétitivité, de l'industrie et des services est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à la Commission européenne et aux autres États membres de l'Union européenne.

Fait à Paris, le 18 février 2010

Pour la ministre et par délégation :
L'ingénieur général des mines,

Roger FLANDRIN

ANNEXE

Liste des directions régionales dont la désignation cesse d'avoir effet au 18/02/2010

Organisme notifié	Numéro d'identification	Procédure de la directive 90/384/CEE	Article de la directive 90/384/CEE
DRIRE Alsace	0001	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Aquitaine	0002	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Auvergne	0003	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Basse-Normandie	0004	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Bourgogne	0005	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Bretagne	0006	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Centre	0007	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Champagne-Ardenne	0008	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Corse	0009	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Franche-Comté	0011	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Haute-Normandie	0012	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Ile-de-France	0013	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Languedoc-Roussillon	0014	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Limousin	0015	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Lorraine	0016	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Midi-Pyrénées	0017	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Nord-Pas-de-Calais	0018	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Pays-de la Loire	0019	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Picardie	0020	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Poitou-Charentes	0021	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Provence-Alpes-Côte d'Azur	0022	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Rhône-Alpes	0023	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Antilles-Guyane	0024	Vérification CE	Annexe II point 3
DRIRE Réunion	0025	Vérification CE	Annexe II point 3